



LES P'TITES NOUVELLES



Octobre 2022

École primaire de Saint-Sauveur
Pavillon Marie-Rose et Pavillon de La Vallée

OCTOBRE-2022

IMPORTANT

*** Lundi 10 octobre**
(Congé : Action de Grâce)

*** Mardi 3 octobre**
(Journée pédagogique)
Service de garde ouvert pour les
enfants inscrits.

Si vous avez besoin du service
de garde, veuillez inscrire
votre enfant auprès de la
responsable avant le 4 octobre
pour DLV et avant le 6 octobre
pour Marie-Rose

DE LA VALLÉE
Technicienne
Nadia Duplessis
au 450-227-2686 poste 34070

MARIE-ROSE
Technicienne
Isabelle St-Gelais
au 450-227-2660 poste 35080



NOUVELLES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de l'assemblée générale des parents tenue en septembre dernier, les parents ont élu comme membres au conseil d'établissement les personnes suivantes :

Martin Barbeau
Mélanie Bertrand
Kathia Bussière
Tania Maddalena.

Les membres parents qui n'étaient pas en élection :

Justine Quenneville-Ethier
Valérie Pouliot
Simon Corbeil

Comme parents substitués :

Marie Ève Trudel
Isabelle Leblanc
Maryse Tremblay

Nous vous aviserons de la date de la première séance du conseil d'établissement dans une prochaine édition des Petites nouvelles.

HORAIRE ET FONCTIONNEMENT des deux pavillons

Horaire des secrétariats

Marie-Rose : Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 12h45 à 15h30

DLV : Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

Préscolaire Marie-Rose

Accueil : 7 h 45 à 8 h
Dîner : 11 h 11 à 13 h 10
Départ : 15 h 14

Primaire Marie-Rose

Accueil : 7 h 45 à 8 h
Dîner : 11 h 30 à 12 h 45
Départ : 15 h 14

Primaire de la Vallée

Accueil : 7 h 50 à 8 h 05
Dîner : 11 h 40 à 12 h 55
Départ : 15 h 26

STATIONNEMENT DES AUTOBUS – Pavillon de la Vallée

Pour des raisons évidentes de sécurité et de circulation sans accrochage, AUCUN VÉHICULE, NI ADULTE, sauf les autobus scolaires NE SONT AUTORISÉS dans la cour. MERCI !

STATIONNEMENT DU PERSONNEL DE LA VALLÉE

Nous vous rappelons que l'accès à l'école par le stationnement du restaurant Papa Luigi est réservé exclusivement au personnel de l'école. Nous demandons aux parents de ne pas utiliser ce passage. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

DÉBARCADÈRE À MARIE-ROSE

Pour des raisons de sécurité, tous les élèves qui arrivent à pied ou par le débarcadère entreront dans la cour d'école par la grande porte (grille ouverte du côté du tennis). Lorsque cette grille sera fermée, vous devrez passer par le secrétariat.

PAIEMENT DES EFFETS SCOLAIRES EN RETARD

Pour les parents qui n'ont pas payé les effets scolaires par le biais d'internet ou qui éprouvent de la difficulté à le faire, vous pouvez simplement nous envoyer un chèque dans une enveloppe bien identifiée au nom de votre enfant et son groupe classe. Merci de votre collaboration!

MOTIF D'ABSENCE OBLIGATOIRE

Si votre enfant doit s'absenter de l'école, vous devez nous aviser en téléphonant au secrétariat en composant l'option 1 pour la boîte vocale disponible 24h/24h. Veuillez dire le nom complet de votre enfant, son groupe ou le nom de son enseignante, la date de son absence et la raison de son absence.

RETARD ET ASSIDUITÉ

L'école commence à 8h03 au pavillon Marie-Rose et à 8h09 au pavillon de la Vallée. Merci de laisser votre enfant au secrétariat, le matin lorsqu'il arrive en retard. L'heure de son arrivée sera notée à son dossier. Il peut se diriger seul vers sa classe. Il développe ainsi son autonomie. Nous comptons sur vous pour que votre enfant soit ponctuel à l'école, donc soyez à l'heure. Lorsqu'il arrive en retard, l'enfant manque les explications du début de la journée et peut déranger le groupe qui est déjà au travail. Des retards fréquents sont dérangeants pour votre enfant. Merci d'y porter une attention particulière.

Marie-Rose : Si l'enfant arrive à pied ou en auto, vous devez amener votre enfant au secrétariat s'il n'y a plus personne au débarcadère. Ne laissez pas vos enfants passer par la cour d'école. IL EST IMPORTANT DE PASSER PAR LE DÉBARCADÈRE ET DE NE PAS DÉBARQUER VOTRE ENFANT DEVANT LA PORTE. Nous sommes conscients qu'il y a parfois quelques minutes d'attente, mais il est de la sécurité des enfants.

CHANGEMENT POUR LE DÉPART

S'il y a un changement d'horaire pour le départ de votre enfant, VOUS DEVEZ LE NOTER À SON AGENDA, s'il ne l'a pas, utilisez une autre feuille. Si le changement est imprévu, vous devez téléphoner au secrétariat de l'école ainsi qu'au Service de Garde si le changement implique celui-ci. TOUJOURS AVANT 13 h 30 SVP.

Nous ferons le message à l'enseignant(e).

COMMENT ENRAYER LES POUX

Il est à noter que la responsabilité pour la vérification de la tête relève des parents. Effectivement, depuis déjà 5 ans, les écoles n'ont plus à faire la vérification.

SITES INTERNET

Voici quelques sites internet qui peuvent vous intéresser.

- Association Québécoise des Allergies Alimentaires : www.apaa.qc.ca ou www.epipen.ca
- Bobos, microbes et cie? : www.santélaurentides.qc.ca
- CSSS des Pays d'en Haut : www.cssspdhd.com
- Éducation coup-de-fil (1-819-329-4223) : www.education-coup-de-fil.com
- Extenso, Centre de référence sur la nutrition : www.extenso.org
- Institut Canadien de la santé infantile : www.cich.ca/French/index-.f.html
- La ligne parents (1-800-361-5085) : www.ligneparents.com
- Passeport Santé : www.passeportsanté.net
- Société Canadienne de Pédiatrie : www.soinsdenosenfants.cps.ca
- Ste-Justine : www.chu-sainte-justine.org/Famille
- Sécuri Jeunes Canada : www.safekidsCanada.ca/sécurijeunesCanada
- Société de sauvetage/Prévention noyades : www.sauvetage.qc.ca
- Site du ministère, Poux ... Poux ... Poux ... : www.msss.gouv.qc.ca
- Info-Santé : 811

VÊTEMENTS ET OBJETS PERDUS

Pouvez-vous, s'il vous plait, identifier tous les vêtements au nom de votre enfant. Il y a déjà beaucoup de choses dans les objets perdus et sans identification nous ne pouvons les remettre à vos enfants. De plus, il est difficile, voire impossible de retrouver les vêtements manquants de votre enfant si le nom n'est pas à l'intérieur.

Au pavillon Marie-Rose, en date du 30 septembre il y a entre autres déjà plus de 30 vestes non identifiées aux objets perdus.

VACCINATION 4^E ANNÉE

La vaccination aura lieu le 3 novembre prochain au pavillon De la Vallée. Il s'agit des vaccins suivants :

- Le vaccin contre les hépatites A et B;
- Le vaccin contre les virus du papillome humain (VPH).

Les infirmières du CSSS des Pays-d'en-Haut viendront à l'école.

Il est important que les élèves prennent un bon déjeuner le matin de la vaccination. Si votre enfant est absent cette journée-là et que vous désirez qu'il reçoive le vaccin, vous pourrez le faire au CSSS.

MENU DE LA CAFÉTÉRIA

Côté Bouffe, brigade gourmande. Un menu équilibré, nutritif et surtout respectant la politique alimentaire de la CSL. Le coût du repas est de 6.25\$ pour le repas complet (soupe, repas, dessert maison, jus ou lait). Il est important de s'inscrire sur le site internet www.cotebouffe.com pour réserver le repas de votre enfant pour que nous prévoyions assez de repas pour tous les élèves.

PAVILLON DE LA VALLÉE

167, RUE PRINCIPALE
Saint-Sauveur, QC
J0T 1L0

Téléphone

450 227-2686

Adresse électronique

vallee@cslaurentides.qc.ca

Site Web !

<https://www.ecoleprimairedest-sauveur.com/>

PAVILLON MARIE-ROSE

35, RUE FILION
Saint-Sauveur, QC
J0R 1R0

Téléphone

450 227-2660

Adresse électronique

marierose@cslaurentides.qc.ca

Site Web !

<https://www.ecoleprimairedest-sauveur.com/>

**JOURNÉE SANS POLO**

Le dernier vendredi de chaque mois, les élèves pourront porter le chandail de leur choix. Cependant, aucun logo affichant de la violence ne sera toléré.

PLAN D'INTERVENTION

Prochainement, nous débuterons les rencontres de plan d'intervention.

Attendu que nous vous avisons plusieurs semaines à l'avance de la date de la rencontre de votre enfant et que plusieurs intervenants sont remplacés afin de participer à la rencontre, le plan se tiendra à la date prévue et ne pourra pas être reporté à une date ultérieure en cas d'absence du parent.

HALLOWEEN

Une édition spéciale des petites nouvelles vous sera envoyée dans les prochains jours au sujet de la fête de l'Halloween dans nos deux pavillons.

CAS PARTICULIER

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de nous aviser, si votre situation familiale a changé ou changera pendant l'année scolaire et ce à chaque année, car le personnel n'est pas toujours le même.

Que ce soit d'envoyer les communications aux deux parents suite à une séparation, nous faire part des jours de garde du père et de la mère, d'interdit de contact d'un parent *, bref, si nous ne sommes pas mis au courant, nous ne pourrions mettre en place les mesures nécessaires.

Le titulaire de votre enfant demeure la première personne responsable des communications entre vous et l'école. Soyez assurés qu'il ou elle fera suivre aux personnes concernées les informations nécessaires.

***Un papier de la cour devra nous être remis.**

Vos directions.

Stéphane Pilon
Directeur

Martine Deslauriers
Directrice adjointe

Manon Doré
Directrice adjointe

MESSAGE DE CÔTÉ BOUFFE



Bonjour chers parents,

Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi? Vous aimez travailler en équipe et avec les enfants? Côté bouffe est à la recherche d'un aide-Cuisinier avec ou sans expérience pour l'école De la Vallée/ Marie-Rose.

Horaire du lundi au vendredi de jour, suivant le calendrier scolaire, idéal pour personne avec des enfants.

Faire la préparation de la nourriture.

Faire le service traiteur à l'école.

Être en mesure de gérer le stress.

Posséder une voiture.

Être ponctuel, assidu et responsable.

Salaire à discuter.

Communiquer avec Roxanne Côté au 514-293-1861 ou au cotebouffe1@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer!